



**Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du 4 novembre 2020**

Date de la convocation : 29 octobre 2020

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres Titulaires :

Victor DUDRET, *Président*
Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, *Vice-Présidents*

Mohamed AMARA, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX,
Philippe LABORDE-RAYNA, André LANUSSE-CAZALÉ, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Marie-Claire
NÉ, Nicolas PATRIARCHE, Martine RODRIGUEZ.

Membres suppléants :

Kenny BERTONAZZI (a suppléé François BAYROU), Valérie RAMEAU (a suppléé Alain TREPEU).

ETAIT REPRÉSENTÉ :

Jean-Louis PERES (a donné pouvoir à Michel CAPERAN).

ETAIENT EXCUSÉS :

Michel BERNOS, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Francis PEES, Valérie REVEL, Eric SAUBATTE,
Monique SEMAVOINE.

ETAIENT ABSENTS :

Claude ANTIN, Marie-Pierre CABANNE, Marc GAIRIN, Jean-Yves LALANNE, Didier LARRAZABAL,
Jérôme MARBOT, Marc PEDELABAT, Josy POUEYTO.

N°9 - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements de crédits suite à une demande nouvelle, non prévue au Budget primitif 2020.

Une convention de mise à disposition d'un agent du Grand Pau vers la Communauté d'Agglomération est en effet soumise à l'approbation de l'assemblée délibérante. Dans le cas d'un avis favorable du comité syndical, il conviendrait de modifier les crédits en conséquence, en prévoyant, d'une part, l'intégration d'une recette supplémentaire et la répartition correspondante en dépenses au chapitre 012, et, d'autre part, un virement du chapitre 011 vers le chapitre 012.

Section Fonctionnement / Dépenses

CREDITS A REDUIRE				
Fonction	Chapitre	Article	Nature	Montant
820	011	6281	Concours divers	-5 000,00 €
CREDITS A OUVRIR				
Fonction	Chapitre	Article	Nature	Montant
20	012	6336	Cotisations au CDG	+ 300,00 €
20	012	64111	Rémunérations principales	+ 6 000,00 €
20	012	64118	Autres indemnités titulaires	+ 1 700,00 €
20	012	6451	Cotisations URSSAF	+ 8 000,00 €
20	012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	+ 6 000,00 €

Section Fonctionnement / Recettes

RECETTES A PREVOIR				
20	70	70878	Remboursements de frais	+ 17 000 €

Après modification, la section de fonctionnement du Budget 2020 du Syndicat Mixte du Grand Pau s'établirait comme suit :

FONCTIONNEMENT		BP 2020
Chapitres	Dépenses	314 566,19 €
011	Charges à caractère général	255 923,59 €
012	Charges de personnel	52 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 642,60 €
Chapitres	Recettes	314 566,19 €
70	Remboursement de frais	17 000,00 €
74	Dotations et participations	74 000,00 €
13	Atténuation de charges	2 000,00 €
002	Reprise excédent de fonctionnement	221 566,19 €

Il appartient au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative de crédits N°1.

Cette délibération est examinée lors d'une séance qui se tient en visioconférence, en vertu du décret 2020-1310 en date du 29 octobre 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. L'assemblée a validé ces modalités d'organisation.

Conclusions Adoptées

à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read "Victor Dudret".